

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 25

Présents : 20

Nombre de suffrages : 24

Date de convocation
20/03/2025

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././...

et publication du :

...././...

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlene, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

Procuration(s) :

M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. BERNARD Ludovic, Mme RAVAUD Céline donne pouvoir à Mme ROCHAIS Marie-Odile, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

Etai(ent) absent(s) :

Mme BLOUIN Anaïs

Etai(ent) excusé(s) :

M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude, Mme RAVAUD Céline, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. SCHMUTZ Alain

Numéro interne de l'acte : D18_03_2025

Objet : INTERCOMMUNALITE

Approbation de conventions de services communs

Monsieur le Maire indique que la communauté de communes du Pays de Pouzauges a transmis à la commune des conventions de services communs pour le recours aux services systèmes d'informations et juridiques et marchés publics.

Ces conventions prévoient les modalités de recours à ces services par les communes membres et les modalités de facturation d'utilisation.

Monsieur le Maire donne lecture de ces conventions et propose au conseil municipal de les approuver et de les autoriser à les signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés approuve cette proposition.

Vote : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Alain SCHMUTZ



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY


